



**2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2016
REUNION DES 24 ET 25 NOVEMBRE**

N° 2016/O2/066

**REPONSE DE Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Conseillère Exécutive
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Christophe CANIONI
Au nom du groupe « FRONT NATIONAL »**

OBJET : Propositions économiques pour la Corse.

Monsieur le Conseiller territorial,

En premier lieu, je vous remercie pour l'intérêt que vous portez aux questions économiques et, plus particulièrement, à la démarche de construction d'une nouvelle trajectoire de croissance pour la Corse.

Comme votre question le souligne, la situation est loin d'être satisfaisante à la fois pour les entreprises (avec pour les plus petites des défaillances bien trop élevées) et pour les Corses en général – avec un chômage qui reste, à l'évidence, sur des niveaux qui ne peuvent nous satisfaire.

Vous le rappelez également, dans le cadre de l'élaboration de notre nouvelle stratégie économique pour l'île, nous avons tenu plus d'une trentaine de réunions étalées depuis juin dernier, mobilisant près de 200 personnes, institutions et organisations. Ce processus de concertation fut donc à la fois très ramassé dans le temps et très intense. Il s'est conclu le 17 novembre dernier à Furiani par un séminaire particulièrement suivi.

Les échanges ont permis d'aborder tous les thèmes majeurs de l'économie de la Corse, allant de l'innovation à l'économie de proximité en passant par le secteur de la construction, la coopération transfrontalière, l'économie sociale ou du tourisme. Une diversité qui représente bien à la fois les forces de nos territoires mais aussi les difficultés que nous rencontrons trop souvent.

En parallèle, des contributions directes ont été adressées au Conseil exécutif et il faut pour cela en remercier tous les participants. Je tiens à vous assurer que vos propositions seront versées à cette réflexion collective.

Plus précisément, concernant le soutien aux entreprises en difficultés, nous avons, dès le début de cette mandature, porté une attention particulière à la situation des plus petites entreprises. Au-delà du constat, nous avons entamé après la tenue en juin dernier des Assises des TPE des actions rapides.

Nous rencontrons des dizaines d'entrepreneurs pour étudier avec eux comment traverser cette période de difficultés. Plus structurellement, l'ADEC a mis en place avec l'Etat une plateforme de traitement des difficultés, le dispositif SFIDA, et a aussi associé aux réflexions de l'Agence le Commissaire régional au redressement productif.

Il s'agit de dispositions uniques au niveau français. Elles montrent la volonté du Conseil exécutif de répondre concrètement aux difficultés mais aussi de les anticiper avec tous les partenaires au contact des chefs d'entreprises : chambres consulaires, expert-comptable, professionnels de l'accompagnement...

Dans ce cadre, le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) sera un document fondateur pour faire de la Corse un territoire de croissance qui soit une croissance porteuse d'espoir et d'ambition pour le peuple corse mais aussi respectueuse de son patrimoine, de son environnement et de son identité.

Comme vous le rappelez, il s'agit de faire du *Riacquistu Economicu è Suciale* une réalité en stabilisant et en aidant la mutation du tissu économique, en accompagnant la relance des entreprises en difficultés et en soutenant les TPE. Ceci doit aller de pair avec le développement de l'innovation et de la compétitivité, cœur du *Riacquistu Economicu è Suciale*.

L'objectif central est d'apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées sur le plan économique et sur le plan social afin de placer la Corse sur trajectoire de croissance durable, solide et au service de son peuple.

En particulier, le cœur de la stratégie portée par le SRDEII passe par une politique ambitieuse en faveur de l'innovation et de l'adaptation au numérique. La Corse prendra toute sa part dans la transition numérique.

Ceci dit bien évidemment, le poids du modèle économique actuel n'est pas oublié car les secteurs traditionnels, tels que, le tourisme, la construction et l'économie de proximité regroupent et regrouperont encore à l'avenir une large part des emplois et de la création de valeur.

Une action de stabilisation et d'accompagnement de la mutation du tissu économique traditionnel est rendue urgente et nécessaire, avec une attention particulière, permanente et systématique pour les TPE.

Les mutations du tissu économique traditionnel sont rapides et profondes. Elles rendent l'assimilation de nouvelles méthodes de production et de commercialisation de plus en plus nécessaires. Les enjeux de compétitivité sur le marché local ou sur le marché extérieur rejoignent les enjeux d'innovation et d'assimilation des transitions numériques ou écologiques.

Ainsi, des orientations précises porteront sur l'accompagnement des entrepreneurs avec l'ensemble des partenaires, sur des mesures leur permettant de s'adapter aux mutations et transitions et, bien évidemment, sur une amplification des dispositifs de soutien pour les entreprises qui rencontrent des difficultés et plus largement pour celles qui veulent les anticiper.

Les TPE bénéficieront aussi des mesures pour améliorer leur financement et en particulier pour s'assurer que l'on rétablisse un équilibre commercial entre les centres urbains et le développement commercial des périphéries des villes.

De tout cela vous serez très vite amené à délibérer, le SRDEII étant présenté devant cette Assemblée au mois de décembre.

À n'en pas douter votre participation constructive dont nous vous remercions, contribuera à poser les bases d'un nouveau modèle économique, au service de la Corse dans son ensemble.